QUESTIONS/RÉPONSES

Est-ce que je peux à nouveau aller voir la personne malade ?

OUI, au début du traitement, les visites sont possibles en portant un masque adapté.

Ensuite, en général, au bout de 2 à 3 semaines de traitement (antibiotiques spécifiques) le malade n'est plus contagieux.

Est-ce que le malade est obligé d'annoncer sa tuberculose autour de lui ?

NON, la personne n'est pas obligée d'informer son entourage de sa maladie, mais le médecin a l'obligation de déclarer, de façon anonyme, la tuberculose auprès de l'ARS (Agence Régionale de Santé).

J'ai une Infection Tuberculeuse Latente : y-a-t-il un risque pour ma famille ?

NON, vous n'êtes ni malade, ni contagieux ; mais vous pouvez avoir besoin d'un traitement préventif pour éviter d'évoluer vers la maladie.

Je suis vacciné (e) avec le BCG, ai-je besoin de faire le dépistage ?

OUI, ce vaccin diminue la fréquence et la gravité de la maladie mais n'empêche pas toujours une contamination par le microbe

SI VOUS AVEZ D'AUTRES QUESTIONS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À :

- Votre médecin traitant
- Votre médecin du travail
- Au Centre de Lutte Anti -Tuberculeuse

Coordonnées du CLAT 74 SUD

Centre Hospitalier Annecy Genevois (CHANGE)
Totem A, 2ème étage
Secrétariat : 04 50 63 64 89
Fax : 04 50 63 64 90
clat74sud@ch-annecygenevois.fr

CLAT 74 SUD Centre de Lutte Anti Tuberculeuse

Le CLAT est ouvert tous les jours du lundi au vendredi sauf le mercredi après-midi

Horaires du secrétariat

Les lundis, jeudis et vendredis :
de 9h à 11h30 et de 12h30 à 16h,
Les mardis :
de 10h30 à 11h30 et de 12h30 à 16h.
Fermé les mercredis.

Consultations bi-sites : Annecy / Saint-Julien, gratuites et sur rendez-vous

Centre Hospitalier Annecy Genevois (CHANGE)
1 avenue de l'hôpital · 74370 Epagny Metz-Tessy

Réf. 90037112

CH ANNECY GENEVOIS

GHT Haute-Savoie Pays de Gex

VOUS AVEZ ÉTÉ

EN CONTACT

AVEC UNE PERSONNE AYANT

UNE TUBERCULOSE

Elle se dépiste
Elle se soigne
Elle se guérit

Elle se transmet par **voie aérienne**.
On peut être **contagieux** sans le savoir.
On en **guérit sous antibiotiques adaptés.**

CHIFFRES CLÉS

5000 nouveaux cas environ, déclarés par an en France
50 à 60 nouveaux cas déclarés par an en Haute-Savoie

C'est une maladie rare.

QU'EST-CE QUE LA TUBERCULOSE ?

C'est une maladie infectieuse provoquée par un microbe : le Bacille de Koch (BK).
Cette maladie atteint surtout les poumons (80% des cas) mais elle peut également toucher d'autres organes : les ganglions, les os, les reins, les organes génitaux, le foie, le cerveau, etc.

C'est une **maladie qui se soigne bien**, dont la guérison est totale à condition de suivre rigoureusement le traitement (6 mois en général).

COMMENT SE TRANSMET LE MICROBE ?

Par **voie aérienne.** C'est en toussant, crachant, éternuant, chantant ou tout simplement en parlant qu'un malade tuberculeux transmet les BK.

Parole

Eternuements

Toux

QUELS SONT LES SIGNES DE LA TUBERCULOSE ?

On peut retrouver un ou plusieurs de ces signes :

- Une toux persistante
- De la fièvre
- Des sueurs la nuit
- Une perte de poids
- Une grande fatigue
- Des crachats de sang
- Pas de signe

Le début de la maladie est progressif, l'évolution est lente, sur plusieurs semaines.

Toux

Sueurs nocturnes

Crachats de sang

Perte de poids

Fièvre

Fatigue

Pas de signe

QUEL EST LE DÉPISTAGE À RÉALISER ?

- Une radiographie thoracique pour vérifier l'absence de signe radiologique de la tuberculose maladie.
- Un test cutané ou sanguin à la recherche de l'infection tuberculeuse latente (ITL), le fait d'avoir respiré le germe de la tuberculose, par la réalisation d'un test cutané ou sanguin.

La contamination est **majorée par la durée et la fréquence** des contacts.

Plus le contact avec le malade est long ou fréquent, plus le risque d'être infecté est grand.

Le risque est augmenté chez les enfants de moins de 5 ans, les personnes âgées et les personnes fragiles (immunodéprimées...)

Toute personne malade de la tuberculose a été contaminée un jour par un malade tuberculeux.